

**Nantua et Le Haut Bugey  
Patrimoine, histoire et écrin de nature  
à découvrir absolument**

**Le vendredi 16 mai 2025**

**RDV 8H parking CLB**



Nous vous proposons une journée riche de découvertes du patrimoine avec au programme :

- Abbatiale Saint-Michel classée monument historique datant du XI<sup>ème</sup>
- Le musée de la résistance et de la déportation
- Le lac Genin dit le « petit Canada »
- Les fameuses glaciers du lac Sylans

Nous verrons l'Abbatiale Saint-Michel qui a inspiré le site de Cluny avec un tableau d'Eugène Delacroix , les Glacières de Sylans, étonnant patrimoine industriel de 1875, peu connu, mais qui mérite le détour, le musée de la résistance et de la déportation installé dans une ancienne prison et profiterons de la nature dans un lieu paradisiaque au lac de Genin où l'aubergiste nous concoctera son menu du jour à sa façon. Bref une journée qui s'annonce inoubliable.

Programme :

- Rendez-vous au parking du CLB à 8h pour un départ au plus tard à 8h15
- Rendez-vous à 9h45 au parking sur la Place d'Armes à Nantua
- Rendez-vous à 11h30 devant l'entrée de l'Abbatiale - Montée de l'Abbaye de l'abbatiale pour la 2<sup>ème</sup> visite guidée
- 12h15 : Départ en voiture pour l'Auberge du Lac Genin
- 14h30 : Départ du Lac Genin pour un RDV aux Glacières Sylans situées à côté de Les Neyrolles.
- 16h00 : fin de la visite . prendre la sortie 9 de l'autoroute A 40 toute proche en direction de Lyon pour une arrivée à Saint-Didier estimée entre 17h00 et 17h30

**COÛT DE LA SORTIE :**

56 € par personne

**COVOITURAGE :**

Durée : environ 1h30 aller. Les détails vous seront donnés en même temps que la liste des participants pour le covoiturage.

200 km x 0,40 € = 80 euros + 20 euros de péage soit 100 euros par voiture

**INSCRIPTION :**

Inscriptions : maximum 20 personnes

Inscription avant le 29 Avril par mail auprès de Yves BOEHM : [yves.boehm@orange.fr](mailto:yves.boehm@orange.fr)

Merci dans le mail d'indiquer si vous réglez par chèque ou par HELLO ASSO. Si vous payez par HELLO ASSO , merci d'attendre pour faire le règlement que votre inscription soit confirmée, le lien de règlement vous sera alors envoyé.

**NOTA IMPORTANT :**

Certaines parties du trajet se faisant sur chemin de terre, prévoir des chaussures confortables ainsi qu'une petite laine, la température pouvant être fraîche (lac Genin à 900 m d'altitude).

**RAPPEL :**

o « Chaque participant exerce l'activité sous sa propre responsabilité, doit avoir les aptitudes nécessaires et avoir souscrit une assurance personnelle Responsabilité Civile, accidents de la vie et assistance. Un responsable d'activité peut refuser l'inscription d'un participant s'il estime qu'il n'a pas les aptitudes nécessaires »

o « Nous vous informons que les photos prises au cours de l'activité ou de la sortie peuvent être diffusées sur notre site internet »

**RENSEIGNEMENTS :**

Yves BOEHM : 06 07 04 16 17 Claude DURAND : 04 78 47 88 55

---

**BULLETIN D'INSCRIPTION pour la visite de Nantua et du Haut Bugey**

A mettre dans une enveloppe portant la mention « **Haut Bugey 2016** » avec le chèque si vous choisissez ce moyen de paiement et à déposer dans la boîte de Saint Didier Loisirs, 6 rue de la chèvre à Saint Didier :

Nom(s) et prénom (s) : .....

Téléphone(s) portable(s) : .....

Mail (écrire lisiblement) : .....

56 € x ... = ..... €

**A remettre dans la boîte de SDL avant le 29 avril 2025**



## VISITES ET DECOUVERTES

### CONSIGNES POUR L'UTILISATION DE HelloAsso

1. **Cliquer sur le lien du bulletin d'inscription (ou le lien rappelé ci-dessous) ou copier le lien et le coller dans votre navigateur**

<https://www.helloasso.com/associations/saint-didier-loisirs/evenements/XXXXXXXXX>

Ce lien est privé et ne sert qu'à l'inscription à la **visite de Chambéry et de l'Abbaye d'Hautecombe**. Vous n'avez pas besoin d'avoir un compte personnel sur HelloAsso pour faire votre inscription. Vous pouvez faire une inscription individuelle ou pour un couple, dans ce cas vous prendrez 2 places.

### 2. Paiement

La première page concerne la personne qui prend les billets. Dans le cas d'une inscription en couple, c'est par défaut le premier participant, mais vous pouvez le modifier.

### 3. Récapitulatif de paiement

Attention : point important ! Le modèle économique de HelloAsso, qui est une plateforme gratuite, passe toutefois par une contribution volontaire et facultative des utilisateurs à chaque achat. Un montant est proposé par défaut.

Votre association a choisi de faire une contribution annuelle forfaitaire pour l'ensemble de nos adhérents et de tous les événements qui seront gérés sur HelloAsso. Vous n'avez donc pas à contribuer individuellement.

**Pour ce faire : ne pas cocher la case mais cliquer sur « Modifier ».**

**Cocher la case « je ne souhaite pas soutenir HelloAsso » et cliquez sur enregistrer**

Le montant de la contribution passera à « 0 » sur le récapitulatif de paiement.

Bien vérifier, avant de passer au paiement proprement dit, que le montant est conforme à votre commande (1 place = 56 €, 2 places = 112 €, etc...). Il s'agit ensuite d'un paiement traditionnel par carte bancaire.